

Pêches et nectarines → A bout de souffle face à une concurrence espagnole qualifiée de déloyale, les producteurs de pêches et nectarines sont à genoux.

Xavier Beulin, au chevet des arboriculteurs

La filière est malade... A mi-campagne, le bilan dressé est d'ores et déjà catastrophique. L'année 2011 sera pire que 2009, année noire pour les pêches et nectarines françaises. Selon une étude réalisée par les Centres d'Economie Rurale des départements concernés, 65 % des entreprises productrices de pêches et nectarines seraient en faillite. Les producteurs parlent quant à eux d'une perte avoisinant les 4 000 €/ha.

En cause, des facteurs conjoncturels liés aux effets de la crise E.coli et à une climatologie capricieuse de ce premier semestre 2011 qui a d'abord entraîné le télescopage des productions européennes, et ensuite une mévente résultant du manque d'engouement des consommateurs. Outre ce constat, les arboriculteurs français dénoncent une situation de concurrence intra-communautaire déloyale, notamment espagnole, qui perdure depuis plus de dix ans. C'est ce qui les a conduits fin juillet à mener une action syndicale à la frontière espagnole dans les Pyrénées-Orientales. Initialement destinée à sensibiliser les automobilistes aux problèmes de la filière, cette opération s'est très vite transformée en une série de contrôles de productions importées d'Espagne. Résultat de l'opération : des non-conformités



Le 27 juillet dans les Pyrénées-Orientales, Xavier Beulin a rencontré des producteurs de pêches et nectarines à bout de souffle.

commerciales et sanitaires sont constatées. "En provoquant cet incident diplomatique entre la France et l'Espagne, nous espérons que les discussions vont être engagées entre les deux Etats", indique Gérard Majoral de la FDSEA des Pyrénées-Orientales.

Car, cette situation est inacceptable et intenable pour les producteurs français qui ont fait part de leur colère à Xavier Beulin, président de la FNSEA, venu à leur rencontre ce même jour. Accompagné de son secrétaire-général adjoint, Jérôme Despey, d'Angélique Delahaye, présidente de la FNPL, et de Bruno Dupont, président de la FNPF, il a assuré les producteurs du soutien sans

faillite du syndicat. Un soutien déterminant pour des producteurs qui ont le sentiment d'être en passe de disparaître dans l'indifférence la plus totale.

Les réponses de la FNSEA

Outre les mesures d'urgence ciblant notamment le retrait communautaire et le soutien financier à la filière fruits et légumes suite à la crise E.coli, la FNSEA compte aller beaucoup plus loin. Deux types d'actions sont engagés. "Nous allons très rapidement programmer une rencontre officielle avec les responsables nationaux de la grande distribution afin d'échanger avec eux sur les relations

et pratiques commerciales qu'ils entretiennent avec les producteurs français", indique Xavier Beulin. Les questions ayant trait au déréférencement de produits d'origine France, au retour abusif de palettes soi-disant non conformes mais aussi au partage des marges commerciales devraient alors être abordées. Parallèlement, la FNSEA va œuvrer pour un allègement durable des charges financières qui pèsent sur les exploitations maraîchères et fruitières. "En fruits et légumes où la main d'œuvre représente plus de 50 % du coût de production, le différentiel du coût horaire du travail avec les autres pays européens met les productions françaises hors-jeu. C'est la

raison pour laquelle, nous allons demander à étendre le dispositif mis en œuvre dans la filière élevage à celle des fruits et légumes", poursuit-il. Plus globalement, le président de la FNSEA salue le rapport Reynes qui, dit-il, "reconnait enfin qu'il existe un problème du coût du travail en France. Ce rapport décrit parfaitement la situation de concurrence déloyale que subissent les producteurs français par rapport aux espagnols et aux allemands." Et de rajouter : "Il ne faut donc pas s'étonner face au déclin de la ferme France !"

Cela étant, l'ordre du jour n'est pas à l'abattement mais bel et bien à l'offensive. La FNSEA entend remettre sur la table de la Commission européenne le grand dossier sur l'harmonisation des normes sanitaires. "Il ne s'agit pas d'être moins-disant mais on ne peut plus accepter de telles distorsions de concurrence." Dans le même temps, les producteurs doivent continuer à capitaliser sur l'origine France comme le préconise Angélique Delahaye. "Nous devons continuer à travailler sur la différenciation de nos produits. L'origine France doit rester une garantie qualitative et sanitaire pour les consommateurs."

Béatrice Bonnet

Biodiversité fonctionnelle → Des bandes florales proches des cultures favorisent l'installation de punaises prédatrices.

La régulation naturelle des ravageurs

"Pouvoir orienter la nature dans la culture". Sur cette idée, plusieurs dispositifs ont été expérimentés au cours de ces dernières années sur la station du Grab.

L'objectif était de développer une biodiversité fonctionnelle au profit des cultures maraîchères sous abris, de tomate notamment.

Pour lutter contre les attaques d'acariens et d'aleurodes, la première étape consistait à sélectionner les espèces végétales qui attirent hébergent et nourrissent les punaises mirides autochtones (Macrolophus, Dicyphus).

Pour attirer ces punaises, ce travail d'observation et de comptage sur différentes plantes hôtes a été essentiel. Comme l'explique Jérôme Lambion, l'ingénieur chargé des essais, "les insectes à héberger participant au maintien des populations de ravageurs sous le seuil de nuisibilité économique sont de nature très différentes. Le potentiel d'abris de certaines plantes hôtes est plus important que pour d'autres".

L'inule et le souci,

les plus accueillantes

La sélection des plantes hôtes de mirides les plus "accueillantes" pour ces populations a retenue deux espèces en particulier, l'inule visqueuse et le souci officinal.



Les bandes florales à proximité des abris pour attirer les mirides auxiliaires.

Trois bandes florales ont été semées sur la station entre les tunnels afin d'évaluer leur développement, la compétition vis-à-vis des adventices et l'évolution dans la composition des communautés d'insectes.

Une bande, avec plantation d'inule sur paillage avec goutte-à-goutte pour accélérer son installation et diminuer le besoin en graines, a été installée. La seconde est une bande avec semis d'inules et de soucis, plus rapide à mettre en place. La troisième bande est une plantation de différentes espèces de géraniums sauvages attractifs pour Dicyphus.

Un dispositif similaire a été mis en place chez des maraîchers en tomate bio afin de tenir compte d'une diversité de situations (sol, environnement des parcelles). Dispositif qui autorise une validation des résultats obtenus sur la station.

D'après les différents essais conduits depuis 2007, les résultats communiqués cette année indiquent une présence toujours plus importante de punaises dans les dispositifs inule et souci, par rapport au témoin. Sur l'inule, les punaises prédatrices Macrolophus sont présentes constamment à la différence du souci, où

la présence des populations varie davantage selon les sites et les années. Pour Jérôme Lambion, ces observations sont, avec le recul, significatives. L'essai du Grab a aussi permis d'affiner le dispositif d'implantation des bandes florales pour qu'elles soient maintenues à long terme. L'humidité et les températures froides sont d'ailleurs plus problématiques pour le souci que pour l'inule. L'objectif sera maintenant d'évaluer le transfert des populations des bandes florales vers les abris, tant chez les producteurs qu'à la station.

Lutter contre les pucerons

avec des céréales

En parallèle de cet essai, un autre dispositif sur le principe des plantes relais a été mis en place sur la station.

Une bande enherbée semée à l'automne (blé d'hiver) doit permettre à des pucerons des céréales de se développer, sans passer sur les cultures maraîchères. Les auxiliaires prédateurs (syrphes, chrysopes, coccinelles) ou parasitoïdes, qui seront ainsi "élevés" et mis en place très tôt dans la saison, pourront s'attaquer à ces pucerons. Ils pourront aussi migrer sur les cultures pour réguler les populations de pucerons ravageurs.

E.D.

en bref

Droits de plantation vigne

12 Etats de l'Union européenne unissent leurs voix contre la suppression des droits de plantation de vigne. En effet, la Slovaquie vient de se prononcer pour leur maintien. La libéralisation des droits est prévue pour la fin de l'année 2015. Les Etats recherchent la majorité pour remettre en cause cette mesure. Pour l'instant, la Slovaquie, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, l'Autriche, la Roumanie, le Luxembourg, la République tchèque et Chypre se sont réunis.

Semences : suffisantes

L'interprofession des semences (GNIS) informe que l'approvisionnement en semences de céréales sera suffisant. Malgré la sécheresse, la récolte des semences de céréales couvrira l'approvisionnement. La GNIS rassure : au-delà du constat d'un rendement en baisse, il n'y a pas d'inquiétude. Pour les semis 2011, 141 000 ha assurent la production des semences des céréales à paille (blé tendre, blé dur, orge de brasserie...).

L'herbe repousse

Grâce aux pluies des dernières semaines, la pousse d'herbe reprend. Mais le besoin de fourrage persiste, note Agreste. A cause de la grande sécheresse de cette année, les éleveurs doivent se fournir en fourrage à l'extérieur de leur exploitation. Agreste estime qu'au 20 juillet, "les pertes atteignaient encore 55 % de la production de référence", et souligne que la situation reste alarmante.